



CHANGEONS LES RÈGLES, DÉCIDONS ENSEMBLE

SYNTHÈSE DES RÉUNIONS PUBLIQUES DU 27 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2021

Vous avez participé majoritairement avec enthousiasme à l'une des réunions publiques « *Changeons les règles, décidons ensemble* » entre le 27 novembre et le 2 décembre 2021. Les échanges au sein de chaque atelier ont été riches et ont contribué à enrichir les projets à venir en lien avec la démocratie permanente.

Vous avez très concrètement permis de définir des règles du budget participatif. Vous avez souhaité, de manière majoritaire, permettre la participation des jeunes dès l'âge de 11/12 ans que nous avons traduite par une participation dès la classe de 6^{ème} en collège. Vous avez exprimé le choix de faire participer à la fois les habitantes et habitants de Tours mais également les usagers de ville, en ouvrant à l'ensemble des travailleurs et aux étudiants (à 51 %). Ces orientations, que nous qualifions « d'amendements citoyens », ont donc été proposées et validées par un vote du Conseil Municipal le 6 décembre dernier (voir encadré en annexe).

Au-delà de ces éléments, nous vous présentons la synthèse des contributions des ateliers sur l'ensemble des sujets. Ces éléments seront des bases de travail pour la communication et la médiation du budget participatif, pour la réforme des instances de participation et pour la formalisation de la charte de la démocratie permanente.

Nous vous remercions pour la qualité de vos contributions.

SUR LE BUDGET PARTICIPATIF...

...Où aller à la rencontre des habitantes et habitants pour présenter le dispositif ?

Majoritairement, vous avez exprimé la nécessité d'**aller rencontrer la population dans son quotidien** : à l'occasion des courses (dans les marchés, les commerces), des temps scolaires ou périscolaires (sorties d'écoles, d'activités, interventions dans les classes, les centres de loisirs), de la pause méridienne, des espaces de loisirs (stades, gymnases, bibliothèques...), des sorties de bureaux ou lors des temps de transports (points de contact dans les bus, la gare, le tram...).

Pour garantir une qualité d'échanges, vous avez pointé **des endroits où la population a le temps d'écouter et de poser des questions** : les parcs et squares, des points d'intervention sur les places de la ville, en pieds d'immeubles, ou pendant des fêtes ou des événements dans les quartiers.

La nécessité de recréer des espaces de convivialité pour échanger remonte fortement : stands « 1 café = 1 participation », pique-niques de quartier,

« *Penser au plein air, style agora* »

« *Besoin de pouvoir créer les conditions pour poser les questions aux porteurs* »

...Comment accompagner la population pendant le dépôt des idées et le vote ?

Les réponses les plus souvent citées : grâce à **une ligne téléphonique et des permanences physiques**. Le numérique doit faire partie des outils d'accompagnement, avec une plateforme dédiée, des tutos en ligne, des vidéos ; mais vous avez tous indiqué qu'il ne peut pas se substituer à des temps de rencontres « en vrai ».

Des **lieux ressources ou des acteurs de proximité** sont revenus souvent dans vos contributions : les mairies de quartier, les centres sociaux, les espaces publics numériques et espaces France service, les médiathèques, le centre de vie du Sanitas, l'espace loisir jeunesse, les conseils de quartier, la maison des associations, les salles de patronage, les comités de quartier.

« Il faut penser à toutes les générations, combiner plusieurs outils »

...Quels outils et/ou actions pour présenter les projets ?

Sur ce point encore, le **numérique doit rester complémentaire des autres outils** et permettre de les enrichir. Ainsi, vous avez évoqué un espace de présentation numérique, l'utilisation des réseaux sociaux, des webinaires et même une chorégraphie participative sur Tik Tok !

Mais toujours en conservant une **base d'outils non numériques** : une exposition sur site, des affiches avec QR code, des affiches grands formats, des flyers dans les boîtes aux lettres, le magazine municipal.

Enfin, beaucoup ont insisté sur **des présentations basées sur la rencontre et les échanges** : des rencontres dans les quartiers, un forum en présentiel, du porte à porte.

« Insérer les projets soumis au vote dans la réalité du quartier »

« Attention aux effets de concurrence entre les quartiers »

SUR LA COMMUNICATION SUR LA DÉMOCRATIE PERMANENTE...

...Quels sont les moyens de communication les plus pertinents pour les Conseils de quartier et les actions de participation citoyenne ?

Là encore, vous avez tous rappelé la **complémentarité nécessaire du triptyque : outils classiques / outils numériques / rencontres « en vrai »**. Le magazine municipal est un outil de communication classique qui est jugé très efficace, ainsi que les flyers dans les boîtes aux lettres. Pour le numérique : les réseaux sociaux, les vidéos, un site de la ville amélioré, une lettre d'info numérique (qui pourrait être également en version papier). Et surtout, des temps d'échanges avec des stands sur les marchés et du porte à porte.

...Quels sont les moyens les plus appropriés pour interpeller les élus ou la Ville ?

Très largement, la **prise de rendez-vous** semble la solution la plus pertinente sur cette question. Mais d'autres moyens ont été proposés : une lettre ouverte, le dispositif de questions au conseil municipal,

l'envoi de mails, la participation à un conseil de quartier, l'interpellation directe sur les réseaux sociaux, la mise en place d'une pétition, l'interpellation par voie de presse, la mise en place d'une boîte à idées, ou la rencontre de l'adjoint de quartier lors des permanences. Il faut souligner que ces dernières semblent peu ou pas connues de la plupart des participantes et participants.

...Comment mieux informer des décisions du Conseil municipal ?

Même si une partie des participantes et participants a exprimé que l'information sur le site de la ville et dans le magazine municipal suffit, beaucoup d'entre vous ont cité d'autres moyens qui vous semblent adaptés : un **affichage dans les lieux publics** (outil le plus souvent cité), une **newsletter du conseil municipal** (numérique et postale sur demande) ou des journaux de quartier.

Vous avez surtout souligné le **besoin de rendre l'information synthétique et compréhensible** afin que toutes et tous puissent s'en saisir facilement (par exemple, une affiche « résumée » des décisions du CM). Vous souhaitez par exemple que la structure du magazine municipal mette en avant un compte rendu très synthétique du Conseil municipal résumant en quelques pages les décisions de la séance.

« Il faudrait communiquer sur l'ordre du jour thématique du conseil municipal, pour que l'on voie si on veut y participer »

Une idée a notamment été proposée sous diverses formes dans la quasi-totalité des réunions. Il s'agirait de moderniser l'affichage municipal en mettant à disposition en grand format et de façon pédagogique/graphique les éléments suivants sur les grilles de l'Hôtel de Ville ou des bâtiments municipaux : le calendrier des séances du Conseil municipal, leur ordre du jour simplifié avant la séance et le résumé des votes sur les délibérations après la séance.

SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA DÉMOCRATIE PERMANENTE...

...Quels sont les blocages et les solutions que vous identifiez à la participation citoyenne ?

Au-delà du désinvestissement collectif, du contexte d'abstention électoral important, de la montée de l'individualisme et du manque d'implication qui l'accompagne, des **éléments matériels** sont souvent revenus, tels que le manque de temps, des horaires ou jours pas adaptés, la garde des enfants pendant les réunions, ou que les habitants ne sont pas disponibles. On retrouve ainsi la problématique de ne pas toucher toutes les typologies d'habitantes et habitants de la ville.

Mais ces blocages sont le signe d'un choix qui est fait par les habitantes et habitants d'investir autrement leur temps disponible et leur énergie. Nombreux ont précisé que la participation ne se peut se faire que si les habitants se sentent légitimes à le faire. Parfois, un **manque de confiance (en eux / dans les élus) ou un manque d'intérêt les empêche de participer**.

Les solutions que vous avez largement partagées : rendre l'information et les discours simples et accessibles, être pédagogue et soigner la communication et les présentations, éviter les ordres du jour trop généraux et rendre le plus concret possible les projets et les thématiques.

Des efforts sur la **répartition des temps de parole** sont nécessaires, et les **formats des réunions** doivent évoluer : petits groupes facilitant la parole, ateliers ludiques, utiliser différentes formes d'animations et des actions de terrain (rencontres sur les marchés, dans l'espace public).

Une **clarification des rôles des instances, de la portée de projets et de la place des habitants et de leurs contributions** dans ces projets est essentielle. L'élément que vous soulignez dans chaque réunion est l'importance de systématiquement débriefer les concertations. Il ne s'agit pas forcément d'en faire un compte rendu détaillé, mais d'en synthétiser les propositions et les contributions à l'action municipale. Vous souhaitez savoir en quoi votre parole a été pris en compte.

« Ce qui compte n'est pas l'action de participation en soi, mais le résultat de cette participation pour les habitants »

« Quelle place laisser à la vie démocratique dans la vie perso ? Instituer des autorisations d'absence professionnelle pour la participation citoyenne »

« Associer la réunion à un support ludique ou un temps convivial »

...Ce qui fonctionne bien et ce qui doit être amélioré dans le fonctionnement de la démocratie permanente ?

Majoritairement, vous pointez le fait qu'il faudrait **élargir la participation à toutes les typologies d'habitantes et habitants**. Vous regrettez par exemple que trop peu de jeunes participent aux réunions publiques. Au sein des Conseils de quartier, **l'organisation et la communication** sont à revoir pour améliorer le fonctionnement de l'instance.

Certaines expériences vous semblent être très positives : les ateliers de co-construction des projets urbains, certains ateliers thématiques des Conseils de quartier.

« La réunion d'aujourd'hui et son format, c'est une solution pour mieux participer »

« Mettre en place une boîte à idées pour éviter les échanges interminables »

...Sur quels sujets souhaiteriez-vous être associés/concertés ?

Vous avez exprimé que l'association de la population sur **tous les sujets de compétence municipale** vous semble utile.

Certains sujets sont revenus souvent : les transports et le partage des voiries/espaces publics, la culture, l'accessibilité, la propreté, les orientations budgétaires, les projets liés aux commerces et leur répartition, la végétalisation, les équipements municipaux comme la maison de la démocratie ou la maison des associations.

L'essentiel pour vous : **être associés jusqu'au bout !**

...Les principes d'une charte de la démocratie permanente ?

Vous avez posé les premiers principes généraux essentiels selon vous au bon fonctionnement de la démocratie permanente :

- Respect de la parole / Répartition du temps de parole / Permettre l'expression de chacun
- Transparence
- Cadre et organisation : ponctualité, planning, préparation

ANNEXE

Débat au Conseil Municipal du 6 décembre 2021

Du fait, notamment, du partage des avis concernant le statut des personnes (habitants/usagers) pouvant contribuer au Budget Participatif, le débat a été soumis au Conseil Municipal du 06 décembre.

Deux amendements dits « citoyens » ont donc été proposés au débat et ont été adoptés.

- **Sur les amendements 1 et 2 visant à modifier l'âge et la zone géographique des participants**
 - Avis favorables : 43
 - Abstentions : 6
 - Ne prennent pas part au vote : 5
 - **Les amendements ont été adoptés par 43 voix sur 55**

- **Sur la délibération amendée**
 - Avis favorables : 44
 - Abstentions : 6
 - Ne prennent pas part au vote : 4